

—

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 novembre 2022

# RER Métropolitain

## La Région accueille favorablement les annonces

La Région des Pays de la Loire accueille très favorablement l'annonce récente du Président de la République sur la création de 10 RER métropolitains. Cette ambition est en totale résonance avec l'engagement fort de la collectivité pour améliorer l'efficacité des transports en commun et l'offre ferroviaire des étoiles Mancelle, Angevine et Nantaise.

Le sujet n'est pas nouveau pour la Région qui s'est positionnée officiellement dès 2019 pour développer des services express métropolitains en s'associant aux réflexions engagées par l'Etat et SNCF réseau.

*« Un RER métropolitain se distingue par un cadencement renforcé, ce à quoi la Région s'emploie déjà dans le renforcement et le déploiement de son offre. Ce grand projet de 10 RER métropolitains en France implique nécessairement de se poser la question du financement du ferroviaire et d'en repenser le modèle pour répondre à cette grande ambition pour les territoires. Cela concerne aussi bien les coûts d'investissements nécessaires mais aussi les coûts de fonctionnement. »* souligne Roch Brancour, vice-président de la Région en charge des mobilités. Et d'ajouter que : *« Les RER métropolitains ne sont pas l'Alpha et l'Omega de la mobilité en Pays de la Loire, il s'agit d'une solution de mobilité qui est en pleine complémentarité des offres existantes et à venir qui sont mises en œuvre par la Région sur le réseau Aléop avec le Transport à la demande, les lignes régulières par car et les TER ».*

La Région sera attentive à ce que le prochain volet mobilité du CPER intègre le développement des « RER métropolitains » mais aussi l'ensemble des autres projets transports et mobilités portés au niveau régional pour accompagner les besoins de mobilité de tous les ligériens, ainsi que les engagements pris par l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir.